

Vœux 2025

L'Etat doit réduire l'endettement de notre Pays.

Les collectivités territoriales seront donc touchées par des réductions budgétaires.

Herbault n'échappera pas à cette nouvelle situation plus difficile pour tous ceux qui attendent de nouveaux services publics.

A 14 mois des nouvelles élections municipales, qui auront lieu en mars 2026, nous allons devoir réfléchir à des investissements contrôlés.

En effet, il reste encore bien des dossiers importants à traiter, notamment, après la rénovation des bâtiments scolaires, le changement du système de chauffage (géothermie ou biomasse : coût estimé à au moins 600 000 €), la végétalisation de la cour des écoles ou encore la réfection totale de la rue du Bailli, (réseaux, parking, sécurité...).

Retour sur 2024 :

Regardons ensemble le diaporama présentant les principales actions :

- L'abattage de 64 arbres dans le Parc Georges Duvoux, pour 28962 €
Le changement climatique et la présence de parasites (Scolytes) avaient détruit ces arbres devenus dangereux.
Nous compensons cet abattage par la plantation d'arbres à chaque naissance.
- La rénovation de la bibliothèque municipale :
Retrait de la moquette murale remplacée par de la toile de verre (6 740,50 €)
MERCI au Conseil Départemental qui nous a attribué une subvention de 30 %.
- La restauration de la lucarne et de la corniche de la mairie dont le tuffeau s'effritait et devenait dangereux.
- L'achat de 20 tables et 10 bancs pour la salle des fêtes, plus l'achat d'un jeu pour les petits, en remplacement de l'ancien qui est installé à l'étang des Près Fleuris.

Concernant la voirie :

- Le remplacement de plusieurs panneaux de circulation usés par le temps, et l'achat de panneaux pour l'aire de camping-car (1636,80 € ttc)
- La réfection de la signalisation horizontale (17 469,54 € ttc).
- Le rebouchage de nombreux « nids de poule » (13 211,40 € ttc)

Nous avons bénéficié d'une subvention au titre des amendes de police pour : 7736 € -

MERCI au Conseil Départemental

- L'installation de deux caméras sur le parking du Perche pour sécuriser le site et en particulier l'aire de co-voiturage (11 892,58 €)

Les deux totems et les six panneaux indicateurs nous ont été offerts par Agglopolys que nous remercions.

Les deux points suivants avaient été évoqués lors des vœux de 2024 :

- Suite à de nombreuses réclamations concernant l'incivilité, notamment la vitesse excessive, un comptage routier a été réalisé par ATD (. Nous attendons une proposition de sécurisation par leurs services en début d'année.

Nous devons engager progressivement des travaux.

- Suite à la demande d'une ouverture partielle de la place du marché (nous avons reçu une pétition de 440 signatures), et à l'atelier participatif (12 personnes présentes), animé par le directeur et deux paysagistes, le CAUE a établi deux plans qui sont consultables en mairie:

- Un, présentant l'état actuel et l'autre des propositions de pistes d'amélioration. Pour travailler sur la végétalisation, un second atelier est prévu dans le premier trimestre. Votre participation sera importante.

Là aussi nous devons engager des travaux

Le CAUE ne conseille pas l'ouverture de la place : **200 places** de parking sont déjà présentes à proximité.

- Le remplacement en LED de tous les points lumineux sera effectué prochainement. Le coût de l'opération est de 171 509,52 € ttc.

NOUS REMERCIONS le SIDELC pour la subvention de 50465 € et l'Etat pour la subvention Fonds vert de 18749,00 € qui nous seront alloués.

- Côté animation, dans le cadre des ESTIVALES 41, le Conseil Départemental de Loir et Cher nous a offert un concert gratuit, avec le groupe, CUARTETO CAFE CON FAN, « quatuor de café avec du pain », 4 musiciens qui vibrent au rythme de la musique du monde. Et les transats mis à notre disposition n'ont fait que faciliter l'évasion vers le pays de CUBA.

Merci au Conseil Départemental

Quelques chiffres

- **1170** Habitants
- **4** Mariages
- **6** Naissances

- **8** Décès + **4** à l'EHPAD.

Une pensée toute particulière pour deux bénévoles de la commune qui ont donné beaucoup de leur temps :

* Messieurs Michel CAUCHET, bénévole à La Jeune France Football et Gislain DESSAY qui a assuré le feu d'artifice pendant plusieurs années.

* **2** centenaires

- **125** Colis de Noël distribué à nos aînés à partir de 70 ans et **55** Boîtes de chocolats pour les résidents de l'EHPAD
- **32** Déclarations préalables de travaux et **3** permis de construire
- Deux agents, Didier CHERY du service technique et Claudine CARRO ATSEM ont reçu leur diplôme de nouveaux retraités.
- Notons que nous déplorons encore des incivilités concernant des dépôts sauvages, le non-respect des stationnements PMR ou celui des infirmières ou encore devant les établissements scolaires.
- Bienvenue aux nouveaux enseignants de l'école publique qui compte **107** élèves

Mme Bénédicte GIUNTINI, nouvelle directrice, et Laura CLOUE (décharge de direction)

Mme Lucie MORIN et Mr Simon AUDREN

L'école privée, dont la cheffe d'établissement est

Mme Émilie BESNARD-LEQUIMBRE, compte **97** élèves.

2025

La rénovation des bâtiments scolaires commencée le 19 septembre est toujours en cours. Les réunions de chantier se déroulent tous les mercredis matin en présence du maître d'œuvre Mr Frédéric BRUXELLE, de l'atelier Frédéric Bruxelles situé à Saint Bohaire.

La date de fin des travaux est prévue en avril.

Nous avons sollicité une subvention auprès de la Région. Nous espérons une réponse positive à cette demande.

Les autres demandes de subventions ont été acceptées : pour le FONDS VERT, la DSR, et la CAF,

GRAND MERCI à l'ÉTAT, au DÉPARTEMENT et à la CAF : nous apprécions ce soutien financier qui permet de réaliser cet investissement.

Merci aux enseignants, personnel communal, enfants et parents qui ont dû s'adapter à la nouvelle organisation depuis la rentrée.

Comme je vous l'avais dit auparavant, des priorités d'investissements sont nécessaires.

Nous envisageons donc l'effacement des réseaux de la rue du Bailli en vue de l'aménager en zone dite « apaisée ». C'est-à-dire en prenant en compte l'ensemble des besoins de tous les usagers.

Pour cela, nous devons observer plusieurs données : trafic, déplacements, vitesse, stationnement, acheminement des eaux pluviales.

Pourquoi porter ce projet dont la question s'est posée depuis longtemps ?

Après la rénovation des bâtiments scolaires, qui permettront d'avoir des factures d'énergie en baisse, la sécurité pour nos enfants devient indispensable.

Mais avant de commencer tout travaux, un repérage amiante est obligatoire dans les enrobés routiers.

Nous avons engagé un diagnostic et reçu dernièrement les résultats qui font apparaître des hydrocarbures dans l'enrobé nécessitant un stockage particulier.

Le conseil municipal devra statuer sur ce dossier.

Projet habitat :

- Vendredi 6 décembre 2024, nous avons vendu une parcelle de 6749 m² située à la Valstière à côté de BBC coiffeur, à la Société Nexity, qui commencera bientôt la construction de 42 logements :
 - 1 bâtiment collectif de 30 logements (T2 et T3)
 - et 12 maisons individuelles de type 4 et 5

Un dossier étudié depuis 2019 et qui devrait se terminer d'ici deux ans.

- Le dossier de la Maison de Santé fait encore l'objet d'une interrogation. En effet, certains professionnels ne souhaitent plus intégrer la structure.

Nous avons sollicité une aide de différents interlocuteurs afin de trouver une solution.

Deux Ostéopathes étaient intéressés, mais l'ordre des médecins ne donne pas son accord si la déontologie médicale n'est pas respectée.

Je tiens à remercier les docteurs, les infirmières, Madame Rousselou et Monsieur Barbou de BeLC (Agence d'attractivité de Loir et Cher) qui œuvrent pour l'ouverture de cette Maison de Santé.

- Vous avez peut-être constaté que le bailleur social 3F a procédé à la démolition totale de ses anciens logements. Un autre projet devrait voir le jour.

Agglopolys

Herbault, est l'une des 43 communes du territoire Agglopolys qui a besoin de certaines de ses compétences, dont je vous en cite quelques-unes :

- développement économique, info jeunesse, culture, loisirs, mobilités, collecte des déchets, l'eau, l'assainissement des eaux pluviales, la fourrière animale, le CIAS et bien d'autres encore.

Et voilà que lors du dernier bureau communautaire, nous avons bénéficié d'une formation très intéressante, à la solution Delibia : un produit qui utilise l'intelligence artificielle pour analyser les décisions des collectivités et les aider à optimiser leur efficacité ; certainement un outil pour les prochains maires.

Mais soyez assuré que mon discours est vraiment personnel, Delibia ne m'a pas inspiré pour le moment !

Remerciements

Je remercie :

- tous les dirigeants et bénévoles des associations, anciens et nouveaux et ceux de la bibliothèque qui favorisent le lien social, contribuent aux animations de la commune, et sont toujours en recherche d'idées créatives.

Pour information, le Comité des Loisirs fera son Assemblée Générale, après une période de mise en sommeil, le Jeudi 16 janvier à 20h30. N'hésitez pas à y participer.

- Les enseignants des deux écoles, les commerçants, les artisans, l'EHPAD, le CDSAE, la Maison France Service, le SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE, les professionnels de santé, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, les Sapeurs-pompiers et les gendarmes pour leur engagement aux services des autres.

Nous pouvons féliciter notamment, Nataline JUNCAIS, du centre de secours d'Herbault, qui a été promue sapeur-pompier 1ère classe lors de la Sainte Barbe à Santenay.

- Les agents communaux pour leur investissement et leur compétence, le Centre de Loisirs dirigé par Julien qui maintient un effectif de 30 jeunes les mercredis et 50 jeunes en été. Aux vacances d'été, les jeunes ont participé à l'élaboration de deux fresques murales aidés par l'artiste Monsieur PLUME
- Mes collègues élus, pour leur présence et participation aux projets, sans oublier Valérie et Solène, secrétaires de mairie, indispensable appui pour un maire.
- Merci au créateur du diaporama Monsieur Jean-Marc LABBÉ, à la décoratrice florale son épouse, Madame Fernande LABBÉ, et notre correspondante de la Nouvelle République, que nous accueillons avec plaisir lors des conseils municipaux ou manifestations organisées par les associations, Madame Sandrine SENECHAL-RECH.
- Bienvenue aux nouveaux habitants

Je terminerai en vous adressant au nom de l'équipe municipale et de moi-même, tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos familles, et une année un peu plus sereine que 2024.

Et

Comme le disait un chef d'école: Dilgo Khyentsé Rinpoché

« Ne vous encombrez pas l'esprit de pensées inutiles.

A quoi bon ruminer le passé, l'avenir ?

Restez dans la simplicité de l'instant présent. »